



Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral de 2017 publiant les cartes de bruit stratégiques Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

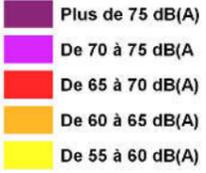
CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

Projet
N 59

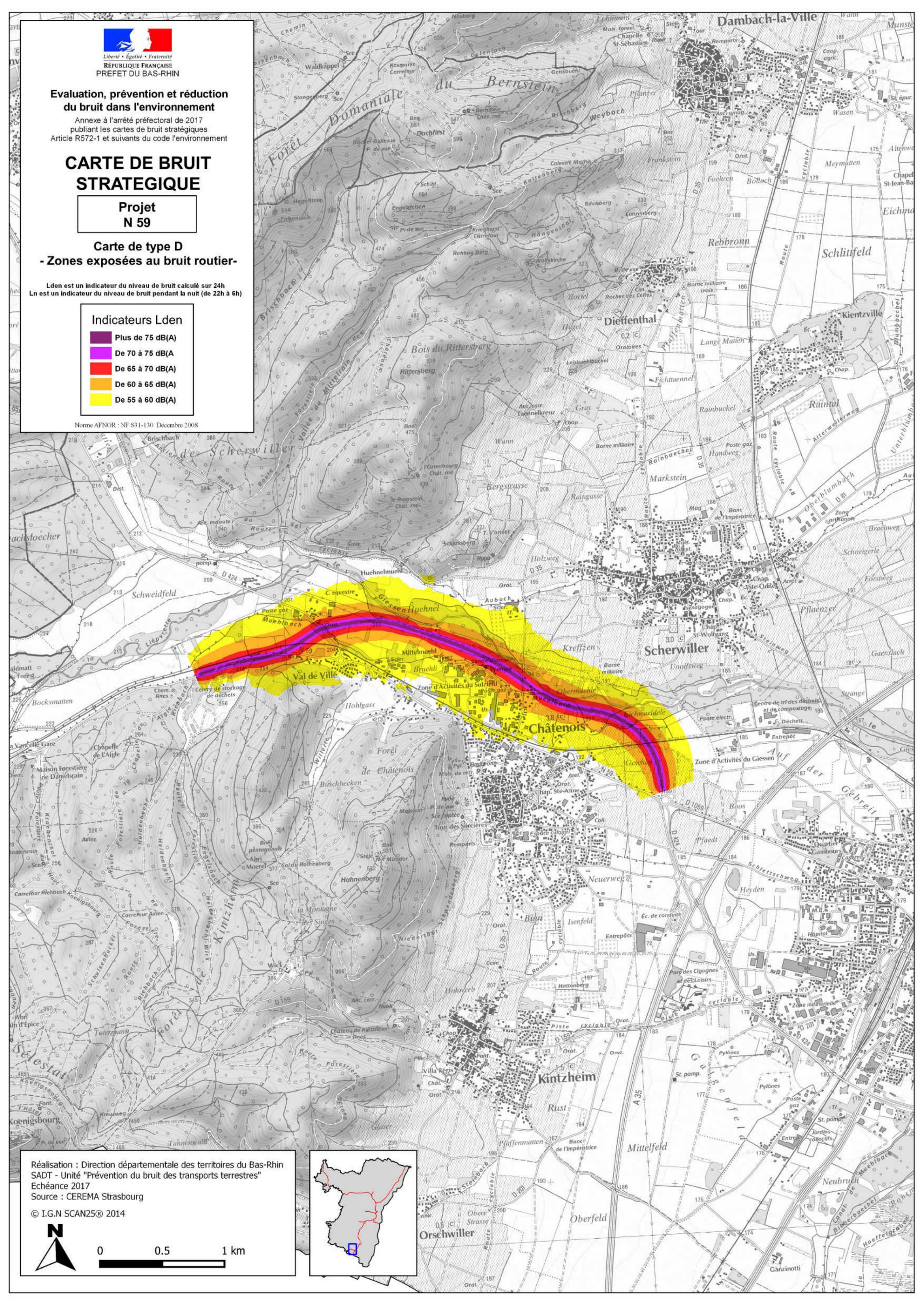
Carte de type D
- Zones exposées au bruit routier-

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden



Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation : Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SADT - Unité "Prévention du bruit des transports terrestres"
Echéance 2017
Source : CEREMA Strasbourg

© I.G.N SCAN25® 2014



0 0.5 1 km



PREFET DU BAS-RHIN

Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Echéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

Projet
N 59

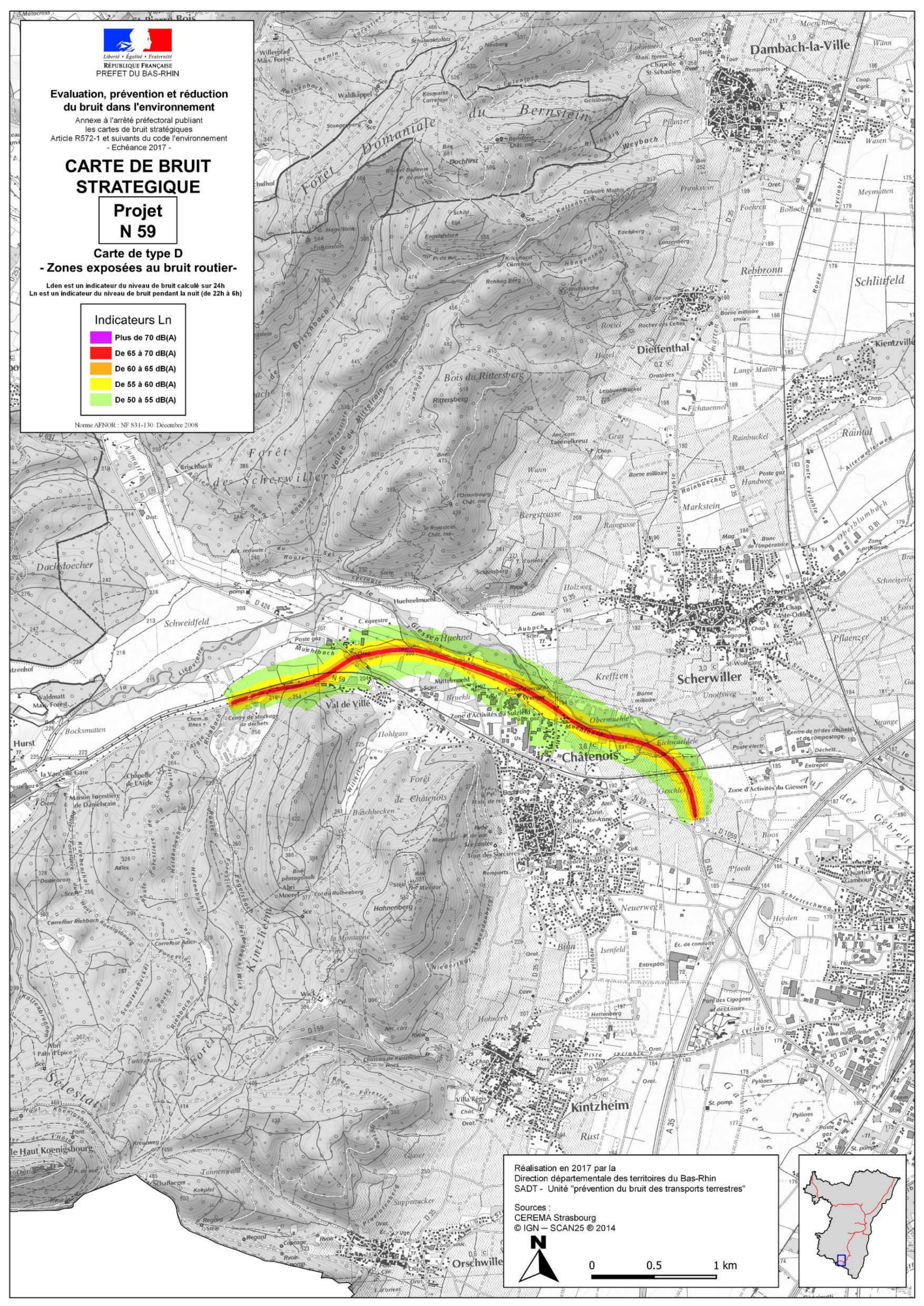
Carte de type D
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln



Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
CEREMA Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

